[律/lü 103 | Qiqie shixu 妻妾失序](http://lsc.chineselegalculture.org/eC/DQLL_1740/5.3.3.103)

凡以妻為妾者，杖一百；妻在，以妾為妻者，杖九十，并改正。

若有妻更娶妻者，亦杖九十，後娶之妻離異。歸宗。

**Renverser (ne pas respecter) l’ordre de préséance entre épouse et concubine**

Pour quiconque fait de son épouse une concubine : 100 coups de bâton ; du vivant de l’épouse, faire d’une concubine son épouse : 90 coups de bâton, et chacune est rétablie dans son statut. Alors qu’on a déjà une épouse, en épouser une seconde : également 90 coups de bâton et séparation (le second mariage est dissout ?) d’avec la seconde épouse, qui retourne dans son lignage.

shīxù失序 :renverser l’ordre de préséance (ne pas respecter)

Ne pas respecter l’ordre de préséance entre statuts (par ex. épouse et concubine)

gǎizhèng 改正 : corriger, rétablir (dans ses droits, son statut)

líyì 離異: séparation

NB. Distinguer d’avec la répudiation, car ici, la séparation est prononcée par l’autorité publique, et non par les particuliers comme dans l’art[律/lü 116 | Chuqi 出妻](http://lsc.chineselegalculture.org/eC/DQLL_1740/5.3.3.116) ?

Ref. [律/lü 103 | Qiqie shixu 妻妾失序](http://lsc.chineselegalculture.org/eC/DQLL_1740/5.3.3.103)

guīzōng歸宗 : retourner à son lignage

NB. Lorsqu’un mariage est rompu, l’ex-épouse est renvoyée dans sa famille

Ref. [律/lü 103 | Qiqie shixu 妻妾失序](http://lsc.chineselegalculture.org/eC/DQLL_1740/5.3.3.103)